

février 2014



che minots

**UN VOTE SERVICE
UNE VOIE PUBLIC**



EXPLOITATION



Le 20 mars prochain, les cheminotes et les cheminots vont élire leurs représentants aux comités d'entreprise, aux CHSCT et leurs délégués du personnel.

Voter massivement CGT, c'est exiger une autre réforme du système ferroviaire que celle que veulent nous imposer le gouvernement et les directions de la SNCF et de RFF.

Dans cette optique, la CGT a élaboré une proposition, « *La voie du service public* », qui permet de redynamiser le service public et l'ensemble des métiers de notre entreprise.

Ce 4 pages vous présente les analyses et les propositions de la CGT.

UNE FONCTION INCONTOURNABLE!

Le système ferroviaire ne peut fonctionner sans aiguilleurs, régulateurs, agents de formation des trains, agents d'escale dans les gares, agents commerciaux voyageurs et fret.



La fonction dite « Exploitation » est incontournable pour assurer toute production et faire circuler les trains. Elle rassemble les métiers sédentaires autour desquels s'articulent l'assemblage, la circulation et la « commercialisation » des trains (agents de la filière Transport Mouvement avec la spécialité manœuvre/manutention/conduite de locotracteurs et la filière commerciale Voyageurs et Fret).

Les cheminots des différents services travaillent ensemble, en complémentarité, pour garantir un service public de qualité et une production efficace. C'est le sens véritable et incontournable de la fonction Exploitation.

Au quotidien, la direction s'acharne à détruire ces repères en instaurant une culture de production ferroviaire par branche et par activité (Fret, EIC¹, TER, SNCF Voyages, Gares & Connexions, DCF², etc.). Cette démarche s'intègre dans un processus d'éclatement de l'entreprise, dont le seul objectif est de préparer l'ouverture à la concurrence en traçant le pointillé pour une future vente à la découpe.

Pour tenter de maintenir la nécessaire coopération entre les services, les périmètres des métiers sont modifiés par l'introduction de la notion de polyvalence au service d'une seule activité, d'un seul « produit ».

Ces modifications arbitraires, associées à une nouvelle formation AMV³ par branche – inadaptée –, alliées à des formations de maintien ou liées à de nouvelles procédures aléatoires, créent les conditions d'un abaissement du niveau global de la sécurité des personnes et des circulations.

Pour la CGT, les textes réglementaires en matière de sécurité ne s'improvisent pas et ne s'interprètent pas. Ils doivent être compris et appliqués rigoureusement sur l'ensemble du territoire.

1 EIC : établissements *Infra circulation*.

2 DCF : *direction des circulations ferroviaires*.

3 AMV : *agent Mouvement*.

**Dans les escales
Voyageurs,
le constat est alarmant,
la direction
désorganise le travail,
isole les agents.**



ESCALE VERS LA DESTRUCTION !

Nous assistons, depuis plusieurs mois, à un transfert de tâches essentielles. La prise en charge des PMR¹ est transférée à d'autres opérateurs ou aux vendeurs des zones diffuses et les opérations d'autorisation de départs de train sont basculées aux ASCT² ou aux ADC³, en fonction du type de matériel. La même méthode est utilisée pour l'accueil embarquement, assumé par des vendeurs, pour l'accueil filtrage en bout de quai, mission de sûreté incombant à la Suge, ou pour la préservation des recettes, initialement du ressort des ASCT.

À cela s'ajoute, pour 2014, une réduction drastique des moyens par l'adaptation des investissements en fonction du trafic des différentes gares. Contrairement aux annonces de développement d'une présence humaine dans les gares, la direction va diminuer le nombre d'heures d'accueil !

Conséquence de la désertification des gares, les agents d'escale représentent bien

souvent le seul contact humain que les usagers retrouvent au départ ou au terme de leur voyage.

Demain, cette recherche éperdue de réduction des coûts ne va aboutir qu'à accentuer la souffrance au travail et à poser de nouvelles problématiques quant au sens et à la valeur des métiers des agents des services de l'Escale.

La CGT est favorable à la mise en place d'organisations permettant d'améliorer la qualité du service public. L'Escale est l'interface entre les différents acteurs qui participent à la production des trains, elle doit être dotée de moyens suffisants pour répondre aux attentes des usagers et les fondamentaux de sécurité ne doivent pas être bradés.

Elle propose la création d'un métier « Chef d'Escale », qui doit être issu de la filière Transport Mouvement, afin de renforcer les prises de décision dans les aspects sécurité tant des voyageurs que des circulations.

1 PMR : personne à mobilité réduite.

2 ASCT : agent du service commercial train.

3 ADC : agent de conduite.

Les emplois de l'Exploitation sont lourdement impactés par le budget 2014.

LE MÉTIER AU CŒUR

Après les coupes sévères déjà opérées, 1 039 suppressions d'emploi sont prévues cette année sur le périmètre SNCF Voyages, 856 au Fret et 145 à la DCF. L'ensemble des suppressions annoncées au Fret impactent également d'autres métiers, comme ceux de la Traction.

Les services du Commercial voyageurs subissent déjà des réductions massives d'effectifs dans les CLD¹, les gares et les boutiques, les agences commerciales Voyageurs, le BCC² et les caisses. Les escales aussi sont concernées. La direction assume et confirme une réduction importante d'effectifs dans son réseau commercial pour les années futures. L'avenir ne serait qu'Internet et gares déshumanisées. La CGT s'oppose à ces choix. Elle a alerté les usagers, associations d'usagers, élus, qui s'élèvent également contre cette désertification programmée du territoire.

LE 20 MARS 2014, UN VOTE CGT, UNE VOIE POUR UNE RÉELLE RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS !



CHEMINOTS INTERACTIFS

En flashant ici, vous accédez directement au JT consacré à votre métier.

1 CLD : centre ligne directe.
2 BCC : bureau de caisse centrale.

LA CGT **la cgt** REVENDIQUE

- Le respect des métiers et de leur périmètre tels que définis par le dictionnaire des filières.
- Le maintien et la révision des cadres d'organisation, afin de couvrir la charge de travail.
- La réinternalisation de l'ensemble des tâches relevant de nos métiers (actuellement confiées à Itiremia ou à d'autres sociétés) ; le développement de nouveaux services aux usagers.
- La reconnaissance de la formation, qui doit être appréciée comme un investissement et non comme une charge.
- Un déroulement de carrière harmonieux et une réelle ouverture pour l'accès aux collèges maîtrises et cadres.
- La limitation, à 15 agents, des équipes des DPX³ de la qualification F ; l'arrêt du remplacement mutuel et des élargissements de périmètre d'intervention ; la décharge de tâches annexes telles que la commande de personnel.
- La réhumanisation des gares et des trains.
- Le maintien des tâches de sécurité au sol (autorisations de départ, STEM⁴, protections de travaux, bulletins de freinage...) pour les agents Transport Mouvement.
- La garantie de l'avenir des agents de Manœuvre/manutention dans les gares (services de bagages, petits colis...).
- La relance du wagon isolé et une offre commerciale de qualité, pour gagner sur l'emploi commercial au Fret, à la Manœuvre et au Transport Mouvement.

3 DPX : dirigeant de proximité.
4 STEM : suivi des trains en marche.